PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 18 MARS 2017

Lieu: Hall Sportif
32 route de Stegen, L-9133 Schieren

Début: 14 H 30 Fin: 16 H 50

1. Bienvenue.

M. Germain Schmit, Président du TC Schieren, a le plaisir d'accueillir l'Assemblée Générale Ordinaire FLT 2017. En 1987, une page vierge a été écrite avec l'idée que le tennis devienne une réalité à Schieren. Ce fut un vif succès dès la première année avec 70 membres. Puis le club s'est développé et est toujours bien actif aujourd'hui.

M. André Schmit, Bourgmestre de la Commune de Schieren souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes pour cette Assemblée Générale Ordinaire. Puis il retrace brièvement la polique économique et sportive et le développement de la commune.

Chris Richartz, Secrétaire Général de la FLT, est heureux d'ouvrir cette Assemblée Générale Ordinaire. Il remercie Messieurs Germain et André Schmit pour leurs discours et leur accueil à Schieren.

Il excuse M. Romain Schneider, Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports, et M. André Hoffmann, Président du COSL qui ne peuvent assister à cette AGO.
Il excuse ensuite l'absence de Messieurs Erny Betzen, François Dahm, Georges Logelin, François Thill et Georges Weyrich.

Le Président de la FLT, Claude Lamberty, tient à remercier les clubs et les personnes présentes.

Claude Lamberty, Président de la FLT, prend à son tour la parole. Il explique qu'une fédération avec une envergure comme celle de la FLT, avec des milliers de joueurs actifs, des joueurs élite mais aussi des joueurs loisirs et plus de 50 clubs affiliés, est complexe à gérer et devra à long terme se professionaliser avec l'aide du ministère compétent afin de pouvoir répondre aux besoins.

La FLT s'est attelée au confort des clubs et des joueurs en créant un nouveau site internet plus dynamique, rapide et intuitif. Toutes les démarches administratives pourront dorénavant être réalisées informatiquement.
Un grand merci à Chris Richartz et Markus Stegmann qui ont passé beaucoup de temps avec la société E-connect pour mener à bien ce grand projet.

La FLT doit se professionnaliser et ne pas reposer exclusivement sur le bénévolat (la FLT est la 2ème fédération du pays, juste après le football, avec 16000 licenciés).
Les structures doivent être réformées. Le tennis a un grand potentiel de développement notamment avec le beachtennis ou le padeltennis. Le noyau principal de la FLT restant toutefois le tennis "classique".

Au cours de ces 2 dernières années, 3 joueurs luxembourgeois: Eleonora Molinaro, Alex Knaff et tout récement Chris Rodesch se sont démarqués, notamment aux tournois ITF *Nature Elements Luxembourg Indoor Junior Open* organisés chaque année au CNT à Esch/Alzette.
Merci à Aly Muno et Denise Schiltz pour leur implication dans l'organisation de ces tournois.

Dans le domaine de l'arbitrage, Christian Pepin a mis plusieurs formations en place afin d'inciter plus de personnes à rejoindre le corps des arbitres, de permettre une mise à niveau pour des arbitres actuels et de les familiariser avec les nouveaux outils informatiques de la FLT concernant les compétitions. De plus, Christian Pepin aspire actuellement à l'obtention de la certification du Silver Badge Referee.

En 2016, le corporate tennis a été mis en place avec un championnat pour les sociétés. Il a connu un bon feedback de la part des sociétés et va être reconduit sous les compétences de Christophe Biver.

Jacques Castel, actuel Trésorier de la FLT, a apporté ses connaissances de juriste et ses compétences financières au Conseil d'Administration de la fédération.

La priorité absolue de la FLT reste les cadres jeunes qui sont l'avenir du tennis luxembourgeois.
C'est pourquoi la FLT a décidé de mettre à disposition gracieusement les balles nécessaires au déroulement des Interclubs jeunes en 2017.
Après Gilles Muller et Mandy Minella, la relève est en route.
La FLT s'efforce de donner la meilleure formation possible aux jeunes talents. Elle envisage de mettre en place des entrainements régionaux et travaille au quotidien avec les équipes nationales de Fed Cup et Davis Cup ainsi qu'avec les cadres jeunes.
Le Président remercie d'ailleurs toute l'Equipe Technique Nationale qui tente d'appliquer une nouvelle politique fédérale de formation et d'encadrement (Cadres Jeunes) ainsi que d'accompagnement après le passage en compétitions internationales Seniors (Commission Elite).

Claude Lamberty se dit fier de l'augmentation du nombre d'inscriptions aux championnats individuels et aux Interclubs (plus de 7000 matchs joués en Interclubs 2016) et du niveau tennistique des 8 meilleurs joueurs luxembourgeois se disputant le titre des *Cardif Lux Vie Masters*.
Il en profite pour remercier les médias qui assurent la couverture médiatique de ces événements (RTL Magazin Interclubs chaque samedi, TIE BREAK magazin chaque mois, etc.).
Un workshop sur le thème "Comment rendre les Interclubs plus attractifs ?" est d'ores est déjà prévu le 26 avril 2017.

Le Président est également heureux d'annoncer l'accord avec le Ministère de l'Economie pour le *Nation Branding : "Luxembourg Lets make it happen"* afin de représenter le Luxembourg au pays et à l'étranger.

Pour conclure, Claude Lamberty tient à exprimer un énorme merci à ses collègues du Conseil d'Administration de la FLT et un énorme merci aux membres des comités/commissions pour leur engagement bénévole ainsi qu'à toutes les personnes qui font vivre le tennis.

La FLT a l'honneur de remettre un chèque de 1.000€ à Mme Anne Goeres, Présidente de la Fondation Kriibskrank Kanner qui vient en aide aux familles d'enfants atteints d'un cancer ou d'une maladie rare et grave à danger vital.

Chris Richartz, Secrétaire Général, prend à son tour la parole pour annoncer que 45 clubs sur les 52 clubs affiliés sont présents. Le Beach Tennis Luxembourg, le TC Bascharage, le TC Raketka et le TC Smash sont absents non excusés, le TC Leudelange, le TC Mondercange et le TC Roeserbann sont absents excusés. Le TC Echternach et le TC Gasperich ne sont représentés que par un seul membre.

Il en découle que pour toute délibération qui exige une majorité simple des voix des membres présents, cette majorité sera de 23 voix. Pour les délibérations qui exigent une majorité de 2/3 des clubs affiliés de la FLT, cette majorité sera de 30 voix.

Le Secrétaire Général explique ensuite rapidement le nouveau site FLT, mis en ligne le 17/03/2017 et qui se veut beaucoup plus accueillant.

Chaque club, mais aussi chaque licencié, aura un accès/connexion avec son numéro de licence et un mot de passe.
Les nouvelles licences, transferts à l'amiable, etc. pourront être faits online par les clubs.
Toutes les infos du comité des clubs figurent sur le site et peuvent être mis à jour par le club.
Le système d'encodage va dans un premier temps être testé avec les interclubs 2017, puis va s'étendre également à l'encodage des tournois.

---

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 mars 2016

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de mars 2016 est approuvé et ratifié à l'unanimité des voix.

3. Adoption de l'ordre du jour.

Markus Stegmann demande aux délégués de pouvoir ajouter une modification de statuts relative à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire de la FLT qui coïncide toujours avec la date de l'AGO du COSL. Les délégués des clubs acceptent.
L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

4. Désignation de 2 scrutateurs.

2 scrutateurs sont désignés : Tom Raths du TC Sandweiler et Laura Thill du TC Schieren.

5. Rapport du Conseil d'Administration

Voir rapports des Comités et Commissions.

6. Discussion et vote des rapports du Conseil d'Administration et des Commissions.

Les rapports du Conseil d'Administration et des Commissions sont approuvés à l'unanimité par les délégués des clubs.

7. Rapport des Commissaires aux comptes.

Jacques Castel, Trésorier FLT, remercie sa commission des finances pour cette première année d'exercice.
Il commente rapidement le bilan ainsi que le compte pertes et profits puis explique notamment la différence entre le budget prévisonnel et le bilan 2016.
Côté subsides, la FLT a reçu moins de subsides de la part du Ministère (Congé parental d'Anne-Laure Heitz-Gebelé, licenciement d'Axel Hornung,…).

M. Castel tient à remercier les 3 réviseurs de caisse Pol Blasius, Joa Neuman et Claude Piccini.
Claude Piccini explique que la fédération se porte bien et qu'elle a plein de projets et donne décharge au trésorier.

8. Approbation du bilan et du compte pertes et profits.

Les clubs approuvent à l'unanimité le bilan et le compte pertes et profits 2016.

9. <u>Décharge au Conseil d'Administration et aux Commissaires aux comptes.</u>

Les délégués accordent à l'unanimité la décharge au Conseil d'Administration et aux Commissaires aux Comptes.

10. <u>Admission, démission et exclusion de clubs.</u>

Le TC Raketka s'est excusé et a régularisé sa situation vis à vis de la FLT.
Aucune démission ou exclusion de club n'est donc à prévoir.
La FLT compte 52 clubs affiliés.

11. <u>Elections statutaires :</u>

- Conseil d'Appel :

7 candidats se sont présentés et sont élus au Conseil d'Appel. Il s'agit de :

Président :	CLEMENT André	(TC Belvaux)
Secrétaire :	CLEMENT André	(TC Belvaux)
Membres :	BERNA Danièle	(TC Arquebusiers)
	GOY Jean-Marc	(Tennis Spora)
	ORIGER Claude	(TC Rumelange)
	PENNING Philippe	(TC Stade)
	SALVADOR Sabrina	(TC Steinfort)
	VANDIVINIT Jacques	(TC Schuttrange)

Ces 7 candidatures sont approuvées à l'unanimité par applaudissements.

- Commissaires aux comptes :

3 candidats se sont présentés et sont élus en tant que Commissaires aux Comptes.

Il s'agit de :	BLASIUS Paul
	GEIGER Clemens
	PORDAN Alfred

Ces 3 candidatures sont approuvées à l'unanimité par applaudissements.

12. Examen des propositions

Markus Stegmann, Président du Comité Tennis National, résume les propositions de changements du règlement pour les compétitions et des statuts et en évoque les motivations.
Il informe également les clubs de la seule candidature afin d'organiser les finales des interclubs seniors le 8 et le 15 juillet 2017 qui auront donc lieu sur les installations du TC Arquebusiers.
Le plan de jeu des interclubs 2017 sera directement consultable en ligne mi-avril 2017.

Il laisse la parole au TC Junglinster de présenter ses propositions de changement de règlement au niveau des joueurs transférés et joueurs classés de l'article 8.17, 13.9, 13.10, 13.11, 13.12 et 8.50.
De nombreuses questions et réserves (Contern, Grevenmacher, Belvaux,...) sont adressées à M. Claude Schaber concernant ses propositions.

La possibilité est donnée au TC Cap on Line, par le biais de Marc Ney, de s'exprimer sur sa proposition de changement de l'article 8.39 concernant les balles neuves.

Markus Stegmann présente ensuite les propositions du Comité Tennis National au sujet des problèmes qui ont été détectés l'année passée, à savoir :
- licences : ajouter article 2.9 faisant référence aux licences C
- transferts : article 3.11
- Interclubs : articles 8.13, 8.16, 8.36, 8.38, 8.40, 8.46
- coupe FLT : articles 9.3, 9.4, 9.8, 9.12 et 9.15
- classement : articles 13.12 pour permettre un cadre plus adapté pour les reclassements et garantir ainsi un classement le plus juste possible.
- code de conduite

Les clubs donnent leur avis et questionnent le bien fondé de certains changements.

Après l'intervention de certains clubs, la décision est prise de voter séparément les propositions du TC Junglinster, du TC Cap On Line et finalement chapitre par chapitre les propositions du CTN.

- Les modifications des **règlements pour les compétitions** ont été votées comme suit :

Proposition du TC Junglinster : 2 voix pour et 43 voix contre. La proposition est donc rejetée.

Proposition du TC Cap on Line : 9 voix pour, 31 voix contre et 5 abstentions. La proposition est donc rejetée.

Propositions du CTN : Les délégués des clubs choisissent de voter les propositions du CNT chapitre par chapitre : 43 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

- **chapitre II et III** : L'article 2.9 et 3.11 ont été approuvés par 44 voix pour et 1 voix contre. L'article sur les licences C sera donc ajouté.

- **chapitre VIII** : Les différentes propositions de modifications au niveau des Interclubs ont été approuvées par 39 voix pour, 5 voix contre et 1 abstention. Ces modifications au niveau du Championnat Interclubs sont donc approuvées.

- **chapitre IX** : Les différentes propositions de modifications au niveau de la Coupe FLT ont été approuvées par 40 voix pour, 2 voix contre et 3 abstention.
Cette proposition est donc approuvée, le chapitre IX sera donc modifié.

- **chapitre XIII** : Les différentes propositions de modifications au niveau du Classement ont été approuvées par 43 voix pour et 2 voix contre, et seront donc modifiées.

- Les modifications des **statuts** ont été approuvées par 44 voix pour et 1voix contre comme suit :

Article 27. L'Assemblée Générale se réunit au minimum une fois l'an en Assemblée Générale Ordinaire. Celle-ci se réunit au courant du mois de mars. La date exacte sera portée à la connaissance des clubs au plus tard le 1er décembre de l'année précédant l'Assemblée Générale Ordinaire.

Article 72. La décision de constituer un Comité ou une Commission est de la compétence du Conseil d'Administration.

Sont d'ores et déjà constituées, les Comités et les Commissions suivants:

1. Commission des cadres jeunes
2. Commission Elite
3. Comité Tennis National
4. Commission d'Affiliation
5. Commission d'Arbitrage
6. Comité Finances
7. Commission de Presse
8. Commission Seniors Plus

13. <u>Fixation de la cotisation annuelle et des redevances.</u>

Chris Richartz informe que le montant des cotisations reste inchangé par rapport à l'année passée, ce qui est approuvé à l'unanimité.

14. <u>Approbation du projet de budget de l'exercice en cours.</u>

Le trésorier Jacques Castel informe les clubs du budget.

Les clubs approuvent à l'unanimité le projet de budget de l'exercice 2017.

14. <u>Fixation du lieu de la prochaine Assemblée Générale Annuelle.</u>

Le TC Esch est le seul club à avoir posé sa candidature pour l'organisation de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire FLT en 2018.

La candidature du TC Esch est approuvée à l'unanimité.

La prochaine Assemblée Générale Ordinaire se tiendra donc à Esch en 2018.

<u>Fin de l'Assemblée.</u>

Pour conclure cette Assemblée Générale Ordinaire, Chris Richartz fait référence au mail envoyé aux clubs concernant l'heure de début des rencontres Interclubs en précisant que certains clubs sont restés sans réponse à ce jour.
Les balles offertes pour les Interclubs ont été commandées par la FLT et pourront être récupérées au CNT à Esch.

Un grand merci aux TC Esch, Howald, Pétange et Schifflange qui ont grâcieusement mis à disposition des terrains pour le championnat et un énorme merci au TC Cap on Line pour la mise à disposition de leur site pour organiser la rencontre de Coupe Davis contre la Norvège et le soutien à cette organisation par de nombreux bénévoles.

Pour finir, M. Chris Richartz invite toutes les personnes présentes à prendre le verre de l'amitié offert par l'Administration Communale de Schieren.

Pour le Conseil d'Administration
Chris RICHARTZ, Secrétaire Général